

Sherbrooke, le 13 mars 2019

Madame Marie-France Bélanger
Directrice générale
Cégep de Sherbrooke
Marie-France.Belanger@cegepsherbrooke.qc.ca

Madame Bélanger,

L'exécutif du SPECS-CSN prend acte de votre décision unilatérale de diminuer la libération syndicale pour l'année 2019-2020. Nous déplorons ce choix à courte vue qui démontre, encore une fois, que la direction du Cégep de Sherbrooke préfère se plier aux demandes de technocrates ayant une vision comptable de l'éducation plutôt que de s'opposer fermement à une autre ronde de compressions locales. Votre référence au contenu d'ententes paritaires locales pour justifier votre choix n'est rien de moins qu'affligeant. Depuis plus d'une décennie, une libération de 0,4 ETC était accordée à l'exécutif pour la participation à plusieurs comités institutionnels. Cette libération découle d'une entente verbale de gré à gré entre la partie syndicale et la partie patronale. En diminuant la libération syndicale, c'est une entente en bonne et due forme que vous reniez. Soyez assurés que l'exécutif du SPECS-CSN exigera dorénavant des ententes signées.

Votre décision entraînera évidemment d'importantes conséquences et ce dès maintenant, en ce qui a trait à notre implication dans les comités paritaires. L'exécutif consultera les membres du SPECS-CSN dans les plus brefs délais afin d'adopter des moyens de pression pour s'opposer aux compressions touchant aux activités syndicales, mais également aux ressources dédiées aux coordinations départementales et de programmes ainsi qu'à l'encadrement.

Le SPECS-CSN s'est battu contre les politiques d'austérité du gouvernement du Québec. Il n'acceptera certainement pas que la direction du Cégep de Sherbrooke s'engage maintenant dans une politique locale d'austérité.

Syndicalement,


Steve McKay, président

c.c. Mme Danielle Ferland, directrice du service des ressources humaines
Mme Véronique Paquet, directrice du service de l'organisation scolaire
M. Éric Gagné, directeur, direction des études